

Compte rendu du Conseil de quartier Sud-Ouest du 11 octobre 2010

Présents : Mmes. Coquet, Decottignies, Scot, Arnaud, Mayoussier, Girot, Pupier
M. Colomby, Haguët, Hubert, Levy, Penin, Poitout,

Ville : Mmes Mendez, Meunier
M. Letrone

Excusés : M. Thivolle-Cazat

Liste de diffusion : Les membres du Conseil de quartier - les personnes présentes - Les Élus de la Majorité municipale - J. Julien (Conseil de quartier Sud-Est) - H. Nief - C. Meunier – Y. Letrone - P. Rongy - Y. Belle - D. Lora - M. Santiago - J. Seguin - JY. Martinet - B. Risacher - M. Messaoudene – S. Abeguile - Iliade (services de la Ville).

Pour cette réunion le Conseil de quartier accueille Yves Letrone avec qui le Conseil va débattre sur plusieurs points en s'appuyant sur des plans et différentes options d'aménagement.

1. Sécurisation du chemin de Lagay

· Les entrées :

En venant du carrefour « Bricoman » (rue de la Maritelle), est proposée une transformation du marquage au sol en un véritable îlot à contourner. Cet îlot servirait de refuge pour la traversée piétonne.

En venant de l'avenue de Bresson l'hypothèse d'un nouveau dessin du carrefour est envisagée avec la création aussi d'un îlot qui serait un refuge pour la traversée piétonne.

L'objectif de ces deux aménagements serait d'obliger les véhicules automobiles à s'engager sur le chemin Lagay sans couper les virages et les obliger ainsi à ralentir aux entrées de cette rue.

Si sur le premier item l'ensemble du Conseil est d'accord, sur le second point le débat est lancé car cet aménagement est lié à celui de l'avenue de Bresson.

· Les propositions sur le chemin lui-même

Deux suggestions sont faites :

1. Créations de chicanes ou mise en place de ralentisseurs sur les parties offrant une visibilité correcte, c'est-à-dire peu après les entrées dans le chemin.
2. Mise en voie unique de la partie la plus étroite avec un passage pour cycles (en montant) et création de feu tricolores (de la rue Albert Einstein à la rue du Pressoir). Comme cela est fait avenue de Poisat.

Ces deux propositions font débat et il apparaît que les riverains devraient être consultés avant toute réalisation, sachant que ce chemin ne peut être aménagé qu'au travers d'un accord entre Bresson et Eybens et que le coût de certains aménagements sera un obstacle à toute évolution du problème.

C'est pourquoi le Conseil propose de focaliser les démarches vers la première solution en favorisant une mise en place d'obstacles amovibles permettant de tester cette solution à moindre coût.

· La spécificité du lotissement avenue de Bresson

Si le principe du plateau traversant surélevé reste d'actualité (il sera nécessaire d'obtenir l'accord du Conseil général), du débat ressort une proposition de faire saillir la sortie véhicules - piétons du lotissement sur l'avenue de Bresson pour créer une sorte de chicane répondant aux objectifs de sécurisation de cette sortie (voir et être vus) et de ralentissement des véhicules empruntant l'avenue de Bresson et se rendant soit au bourg, soit sur le chemin de Lagay (avec maintien d'un dispositif de ralentissement).

Cette dernière idée à développer permettrait également de proposer une solution à l'absence d'accessibilité créée aujourd'hui.

2. Le stationnement rue des Ruires

Une proposition de modification des stationnements est mise au débat avec une possibilité de travailler par tranches.

- La première action serait de créer des places de stationnement parallèles aux trottoirs le long des maisons de façon à empêcher le stationnement sur ces trottoirs. Pour cela il faudrait diminuer la largeur du trottoir longeant le parking en début de rue, transformer le stationnement en talon par un stationnement en long après le gymnase et élargir un peu la chaussée en arrivant vers la rocade. Des quilles seraient placées le long des trottoirs, le stationnement des véhicules sur le trottoir ne serait pas possible (entre le gymnase et le stade entre autre).
- Un rétrécissement et un plateau traversant serait mis en place vers le gymnase au niveau du mail piétons cycles reliant la Z.A.
- A cette occasion un travail sur la voirie permettrait de créer des places le long du stade près de la rocade par déplacement, de quelques mètres des obstacles en pierre existants.

Il est fait remarquer que le trottoir est difficile à utiliser pour les personnes en fauteuils et que ces aménagements devront se faire en prenant en compte l'accessibilité du gymnase pour les personnes handicapées.

Enfin ces aménagements peuvent se faire en plusieurs fois, le début et la fin de la rue pouvant être traités indépendamment l'un de l'autre.

Parking MCPEF : Une borne électrique limitant l'accès à ce parking devait être mise en place avec un cofinancement ville / propriétaire du parking. Devant l'accroissement des nuisances (automobiles incendiées, permanence des rassemblements bruyants), une solution d'urgence est demandée.

D'autre part pour rendre le petit passage piéton en relation avec ce parking inaccessible aux véhicules motorisés, le Conseil de quartier propose la mise en place d'un tourniquet du même type que celui des Coulmes et si le budget le permet à ses frais et ce le plus rapidement possible.

Lafleur : l'entreprise contrairement à ce qui était dit est encore en activité. A compter du 1^{er} octobre, une somme de 10 000 € est retenue sur la somme restant à verser à l'entreprise et aujourd'hui consignée chez un avocat. Le Conseil de quartier prend acte de la libération de certaines parcelles, mais s'élève solennellement contre la poursuite de l'activité de l'entreprise et se pose la question du respect d'une décision de justice.

Le point concernant **la place Lionel Terray** sera mis à l'ordre du jour d'un prochain Conseil.

3. Affaires en cours

Date demande	Demande	Commentaire	Date de clôture
30 mai 07	Remplacement des chevalets par des plots réfléchissants ainsi que pose des réflecteurs sur les plots.	Serait-il possible d'enlever celui du 1 rue J. Fourier. Demande prise en compte sachant qu'un chevalet enlevé n'est pas remplacé immédiatement par un plot (test de bon fonctionnement sans obstacle).	
Ajout au plan d'action	Signalisation du parking de l'Odyssée	Panneau installé mais mal positionné dans le carrefour pour les voitures qui viennent du stade Journet et très peu visible pour celles qui viennent du bourg. A repositionner.	Mal positionné
05 oct. 09	Remise en état de la passerelle située vers les jeux d'enfants dans le parc des Ruires qui présente actuellement une marche de 10 cm de chaque coté.	DT-SO-66 bis faite le 3 février 10. Après étude les abords de la passerelle seront repris.	En cours

9 nov. 09	Rue Auguste Comte pavés disjoints	Demande de travaux DT-SO-68 faite le 3 fév. 10.	Fait
9 oct. 09	Le panneau masqué de l'angle rue des Ruires / Mendès France a été enlevé.	Demande de travaux DT-SO-67 faite le 3 fév. 10. Un panneau conforme aux normes de police va être installé. Il est signalé que le panneau n'est pas très visible à l'emplacement choisi.	Revoir l'emplacement
7 déc. 09	Rue de Bresson : ajouter une signalétique au sol pour inciter les voitures à se rabattre à droite + ajouter des pictogrammes vélo pour indiquer la présence des vélos sur la chaussée dans le sens opposé au sas.	Une demande de travaux sera faite. DT-SO-73 bis Demande non suivie d'effet car les marquages actuels respectent le code de la route.	
1 ^{er} fév. 10	La chaufferie située à coté d'Alpexpo émet des rejets dans l'atmosphère. Par moment les fumées sont très noires.	Serait-il possible que le rapport des relevés soit publié sur le site de la ville ? Quels sont les plans d'action de la chaufferie pour réduire ses émissions ? Les réponses de la compagnie de chauffage sur l'information des usagers et surtout des riverains des chaufferies ne donnent pas satisfaction.	En cours
1 ^{er} fév. 10	Cimetière : il manque une rampe au niveau de l'escalier entre le nouvel et l'ancien cimetière.	Rampe en cours de fabrication	En cours
1 ^{er} mars 10	Parking sauvage rue des Ruires	Demande de travaux DT-SO-69 le 2 mars 2010	Voir les propositions développée ci - dessus
2010	Carrefour Bricoman : Où en est le marquage au centre du carrefour pour indiquer comment se croisent les voitures qui tournent à gauche	Le Conseil général a donné son accord pour le marquage.	En cours
13/09/10	Panneau indiquant la rue Jean Moulin (DT-SO-74) à l'angle de la place Condorcet.	Il faudrait placer à cette intersection, en bordure du trottoir longeant la boulangerie, un panneau indiquant cette rue. Il faudrait mettre un poteau et un panneau analogue à celui existant à l'angle Jean-Paul Sartre / Jean Moulin.	Fait le 27/10

* la charte (titre III article 7) voté par les élus le 18 mai 2006 garantie la transparence du processus de décision et une réponse dans les 2 mois !!!

Bon pour diffusion,

Prochaine réunion: lundi 8 novembre 20h30 à L'Iliade

Le co-président du Conseil de quartier,

L'élue référent,

Yves Poitout

France Mendez